



Commission Départementale en Arbitrage du Lot-et-Garonne

Réunion du Bureau le 25 septembre 2024

Présidence : Jonathan MARTIN

Présents : MM Jacques REYNAERT (secrétaire), NICOLETTO Jean Christophe (membre), Eric LARRIGAUDIÈRE et Sophian SEBBANI (vice-Présidents)

Le Bureau de la CDA s'est réuni ce mercredi 25 septembre 2024, avec 3 dossiers à l'ordre du jour :

- deux convocations concernant des arbitres,
- l'audition d'un observateur, à sa demande.

L'arbitre 329230550

Il est convoqué pour 3 faits qui lui sont reprochés.

Les échanges entre les deux parties ont permis de clarifier certaines situations.

A la majorité des membres présents, le Bureau lui adresse un rappel à son devoir de réserve, conformément à l'article 3 de la charte de l'élu et du coopté.

L'arbitre 35051679

Il est convoqué pour son comportement lors d'une réunion d'arbitres.

Les échanges entre les deux parties ont permis de clarifier cette situation.

A la majorité des membres présents, le Bureau lui inflige 4 week-ends de non-désignation, au jour de la validation de sa licence d'arbitre désignable, conformément à l'article 19.11.02.

L'observateur 399050410

Entendu à sa demande, pour avoir été destinataire d'un échange de mail entre les membres de la CDA à l'issue d'une réunion de CDA, et de l'avoir diffusé alors que le PV de cette réunion n'avait pas encore été validé par le secrétaire général du district.

Les échanges entre les deux parties n'ont pas permis de clarifier la situation.

Le Bureau décide à la majorité des présents, de ne pas lui confier de missions d'observateur pour l'ensemble de la saison 2024/2025.

Le Président Jonathan MARTIN

Le Secrétaire Jacques REYNAERT